RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00623
Numéro SIREN : 451 970 461
Nom ou dénomination : PARTICED

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2021 sous le numéro de dépôt 33104

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 3 ROUTE DES VALENTONS 33450 SAINT-LOUBES — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 5 1 9 7 0 4 6 1 0 0 0 4 7 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2020 Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	26 298	AG 9 363	16 935
	Fonds commercial (1)	AH	12 800	AI	12 800
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	5 200	AM	5 200
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	51 276	AO 9 007	42 269
	Constructions	AP	317 295	AQ 126 615	190 680
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	123 083	AS 79 845	43 238
	Autres immobilisations corporelles	AT	552 078	AU 305 144	246 934
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	36 312	CV	36 312
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	40 000	BG	40 000
	Autres immobilisations financières*	BH	21 810	BI	21 810
	TOTAL (II)	BJ	1 186 152	BK 529 973	656 179
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN	10 026 930	BO	10 026 930
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	135 989	BU	135 989
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	80 106	BW	80 106
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 247 996	BY	1 247 996
	Autres créances (3)	BZ	3 337 393	CA	3 337 393
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	2 305 556	CG	2 305 556
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	20 089	CI	20 089
	TOTAL (III)	CJ	17 154 059	CK	17 154 059
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	18 340 211	1A 529 973	17 810 238

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA	110 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	289 304
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	11 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	2 515 635
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	171 043
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	3 096 983
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligatoires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	9 980 202
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	2 879 803
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 398 649
	Dettes fiscales et sociales		DY	353 808
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	100 794
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	14 713 256
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	17 810 238

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont { Ecart de réévaluation libre		1D	
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	12 253 929
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	7 881 306

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC	5 539		FC	5 539
	Production vendue { biens *	FD / FE / FF	4 153 739		FF	4 153 739
	Production vendue { services *	FG / FH / FI	1 275 990		FI	1 275 990
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	5 435 268		FL	5 435 268
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	65 321
	Autres Produits (1) (11)				FQ	2 747
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 503 336
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	4 000
	Variation de stock (marchandises) *				FT	-143
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	4 374 849
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	-3 160 216
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 589 503
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	98 346
	Salaires et traitements *				FY	768 537
	Charges sociales (10)				FZ	275 330
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements *				GA	125 405
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	2 375
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 077 986
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	425 350
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	1 780
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	329
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	75 434
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	18 876
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	94 310
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	229 781
	Différences négatives de change				GS	16
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	229 797
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-135 486
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	291 314

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PARTICED — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	15 249
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 249
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	56 687
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	23 130
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	399
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	80 217
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	-64 968
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
	Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	55 303
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	5 614 675
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	5 443 631
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	171 043

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	44 980
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	249
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	188
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	75 434
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	65 321
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 537
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Trésorerie condam mairie St Morillon le vieux cimetière	1 500	
Bordeaux amende stationnement Stationnement 17/12/19	30	
COURRIER URSSAF MAJORATION URSSAF 2019	54	
amende stationnement Stationnement Jaguar	34	
AMENDE STATIONNEMENT C. PURGUE	35	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Régularisation compte Réciprocité régularisée	188	
Régul TVA 2018 Langoiran 132 rte de Capian		41
Régul frais 3T2019 Réajustement solde BDC 31/12		8
DEGOS RESTIT. COT. DEGRAD. LA RUADE RBT COT ASL		200

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2021
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**	CZ / D8 / D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**	KD / KE / KF	26 644		18 305
CORPORELLES	Terrains	KG / KH / KI	51 276		
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ / KK / KL	67 681		
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM / KN / KO	27 649		
	Installations gales, agencts*, aménagts des constructions — Dont Composants M2	KP / KQ / KR	221 965		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS / KT / KU	125 368		10 041
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV / KW / KX	18 741		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY / KZ / LA	439 352		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB / LC / LD	81 224		22 964
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE / LF / LG			
	Immobilisations corporelles en cours	LH / LI / LJ			
	Avances et acomptes	LK / LL / LM			
	TOTAL III	LN / LO / LP	1 033 255		33 005
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G / 8M / 8T			
	Autres participations	8U / 8V / 8W	33 312		3 000
	Autres titres immobilisés	1P / 1R / 1S			
	Prêts et autres immobilisations financières	1T / 1U / 1V	79 650		
	TOTAL IV	LQ / LR / LS	112 962		3 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG / ØH / ØJ	1 172 862		54 310

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virements de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**	IN / CØ / DØ				D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**	IO / LV / LW	651	44 298		1X
CORPORELLES	Terrains	IP / LX / LY		51 276		LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ / MA / MB		67 681		MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR / MD / ME		27 649		MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS / MG / MH		221 965		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT / MJ / MK	12 326	123 083		ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU / MM / MN		18 741		MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV / MP / MQ		439 352		MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW / MS / MT	10 202	93 986		MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX / MV / MW				MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY / MZ / NA				NB
	Avances et acomptes	NC / ND / NE				NF
	TOTAL III	IY / NG / NH	22 528	1 043 732		NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ / ØU / M7				ØW
	Autres participations	IØ / ØX / ØY		36 312		ØZ
	Autres titres immobilisés	I1 / 2B / 2C				2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2 / 2E / 2F	17 840	61 810		2G
	TOTAL IV	I3 / NJ / NK	17 840	98 122		2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4 / ØK / ØL	41 019	1 186 152		ØM

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant [X] *

Exercice N clos le 31/12/2020

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

DGFiP N° 2055 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l' entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	PE	2 959	PF	7 055	PG	651	PH	9 363	
Terrains		PI	7 255	PJ	1 752	PK		PL	9 007	
Constructions	Sur sol propre	PM	9 817	PN	1 354	PO		PQ	11 170	
	Sur sol d'autrui	PR	27 271	PS	378	PT		PU	27 649	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	70 008	PW	17 788	PX		PY	87 796	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	75 898	QA	16 273	QB	12 326	QC	79 845	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 620	QE	2 974	QF		QG	6 594	
	Matériel de transport	QH	188 877	QI	64 606	QJ		QK	253 483	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	41 644	QM	13 626	QN	10 202	QO	45 068	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III	QU	424 389	QV	118 750	QW	22 528	QX	520 610	
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN	427 348	ØP	125 804	ØQ	23 179	ØR	529 973	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL IV**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : PARTICED — Néant [X] *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	40 000	UR		US	40 000
	Autres immobilisations financières	UT	21 810	UV		UW	21 810
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	1 247 996		1 247 996		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	790		790		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	88 148		88 148		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	215 371		215 371		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	17 359		17 359		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 512 598		1 512 598		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 583 233		1 583 233		
	Charges constatées d'avance	VS	20 089		20 089		
	TOTAUX	VT	4 747 394	VU	4 685 584	VV	61 810
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	7 932 118	7 932 118		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 048 084	988 757	1 043 460	15 866
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 406 867	6 867	1 400 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 398 649	1 398 649		
Personnel et comptes rattachés		8C	61 936	61 936		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	78 106	78 106		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	177 545	177 545		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	36 220	36 220		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 472 936	1 472 936		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	100 794	100 794		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	14 713 256	VZ 12 253 929	2 443 460	15 866
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 700 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	33 437			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058 - A - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : PARTICED | Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET ☐ Néant ☐ * | **Exercice N, clos le :** 31/12/2020

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE						WA	171 043	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	33 809	XE	49 793	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)	WG	15 984			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	347	
	Amendes et pénalités	WJ	347	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	55 303	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	12 547	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	12 547	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)						I8		
	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux à 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme						WN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)						XR		
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	4 981
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
	TOTAL I						WR	294 014	

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS				
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT	4 384			
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)						WV				
	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 0 %						WH				
	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 19 %						WP				
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW				
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs						XB				
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	3 244	)			XA	61 633			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX				
Mesures d' incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						ZY				
	Majoration d'amortissement*						XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		XF	
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA			
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH					XG	12 788
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD						
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL									
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL

	TOTAL II		XH	78 805
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice **(I moins II)**	XI	215 209		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { déficit **(II moins I)**			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*	ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *			XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	215 209	XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PARTICED — Néant [X] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	63 945

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :	YN		YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058 - C - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise PARTICED — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB	
			- Autres réserves	ZD	504 172
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	504 172	Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	ØF	504 172	*(NB : le total I doit être égal au total II)* **TOTAL II**	ZH	504 172

RENSEIGNEMENTS DIVERS — **Exercice N :**

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7		)	YQ
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT 1 136 014
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	112 915	)	XQ 112 915
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS 863 594
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	12 502	)	ST 476 981
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD				ZJ 2 589 503
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle * , CFE, CVAE				YW 16 266
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z 82 080
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD				YX 98 346
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY 512 468
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ 376 510
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2020)				ØB 784 088
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK 3,00 %
	- Numéro de centre agréé * XP				- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0 ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH

RÉGIME DE GROUPE *							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère,2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

I. Immobilisations*

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
1	**VOIR ANNEXE**	23 179		23 179		
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

I. Immobilisations *

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
1							
2			**VOIR ANNEXE**				
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

II. Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(13)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Désignation de l'entreprise : PARTICED	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

14 **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME**

DGFiP N° 2059 - C - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : PARTICED Néant [X] *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) (1)	

(1) Entreprises soumises à l'IS
(2) Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 12,80 % (2)	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % (3)	Solde des moins-values à 12,80 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine (1)		Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice (6)	Solde des moins-values à reporter col. (7) = (2) + (3) + (4) - (5) - (6) (7)
		À 19 %, 16.5 % (1) ou à 15 % (2)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) (3)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) (4)	À 15 % Ou À 16,5 % (1) (5)		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(15)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : PARTICED

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'IS	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : PARTICED — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020 — Durée en nombre de mois : 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	15
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	5 435 268
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	5 435 268

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	2 747
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	3 160 359
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	23 495
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	3 186 600

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	5 558 707
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 296 731
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 375
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	6 857 813

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + total 2 - total 3)**	OG	1 764 056

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.	SA	1 631 894

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	5 435 268	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	15
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/01/2020		GZ	31/12/2020
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

** Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs.*

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F-SD 2021

1 / 1

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 4 5 1 9 7 0 4 6 1 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PARTICED

ADRESSE (voie) 3 ROUTE DES VALENTONS

CODE POSTAL 33450 VILLE SAINT-LOUBES

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** MR Nom patronymique PURGUE Prénom(s) CEDRIC

Nom marital PURGUE % de détention 31,8200 Nb de parts ou actions 350,00

Naissance : Date 11/05/1973 N° Département 33 Commune CENON Pays France

Adresse : N° 73 Voie CHEMIN DE SAUTEREAU

Code Postal 33450 Commune SAINT-LOUBES Pays France

Titre **(2)** MR Nom patronymique PURGUE Prénom(s) DENIS

Nom marital PURGUE % de détention 60,8200 Nb de parts ou actions 669,00

Naissance : Date 13/01/1946 N° Département 33 Commune SAINT-LOUBES Pays France

Adresse : N° 79 Voie CHEMIN DE CAVERNES

Code Postal 33450 Commune SAINT-LOUBES Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

DGFiP N° 2059-G-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/3 (1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET : 45197046100047

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PARTICED

ADRESSE (voie) 3 ROUTE DES VALENTONS

CODE POSTAL 33450 VILLE SAINT-LOUBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	17

Forme juridique SARL Dénomination SOTERIMMO

N° SIREN (si société établie en France) 490796877 % de détention 28,89

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DES VALENTONS

Code Postal 33450 Commune SAINT LOUBES Pays France

Forme juridique SARL Dénomination ACCESSIMMOFRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 519292056 % de détention 29,00

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DES VALENTONS

Code Postal 33450 Commune SAINT LOUBES Pays France

Forme juridique SNC Dénomination LATIMMO

N° SIREN (si société établie en France) 753048909 % de détention 60,00

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DES VALENTONS

Code Postal 33450 Commune SAINT LOUBES Pays France

Forme juridique SARL Dénomination FIPIMMO

N° SIREN (si société établie en France) 788780476 % de détention 49,00

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DES VALENTONS

Code Postal 33450 Commune SAINT LOUBES Pays France

Forme juridique SAS Dénomination BORDIEU

N° SIREN (si société établie en France) 809996846 % de détention 51,00

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DES VALENTONS

Code Postal 33450 Commune SAINT LOUBES Pays France

Forme juridique SAS Dénomination INVESTIA HABITAT

N° SIREN (si société établie en France) 811563352 % de détention 67,00

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DES VALENTONS

Code Postal 33450 Commune SAINT LOUBES Pays France

Forme juridique SARL Dénomination PAGEC

N° SIREN (si société établie en France) 815292214 % de détention 48,00

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DES VALENTONS

Code Postal 33450 Commune SAINT LOUBES Pays France

Forme juridique SARL Dénomination ERBACAP

N° SIREN (si société établie en France) 820264133 % de détention 30,00

Adresse : N° 145 Voie AVENUE GEORGES CLEMENCEAU

Code Postal 33110 Commune LE BOUSCAT Pays France

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

DGFiP N° 2059-G-SD 2021

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CGI)

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/3 (1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET : 45197046100047

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PARTICED

ADRESSE (voie) 3 ROUTE DES VALENTONS

CODE POSTAL 33450 VILLE SAINT-LOUBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 17

Forme juridique SNC Dénomination ADL ALLIANCE

N° SIREN (si société établie en France) 820538122 % de détention 30,00

Adresse : N° 145 Voie AVENUE GEORGES CLEMENCEAU

Code Postal 33110 Commune LE BOUSCAT Pays France

Forme juridique SCI Dénomination IMM SITU

N° SIREN (si société établie en France) 800597858 % de détention 48,00

Adresse : N° 26 Voie AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE

Code Postal 33450 Commune SAINT SULPICE ET CAMEYRAC Pays France

Forme juridique SAS Dénomination APM FONCIER

N° SIREN (si société établie en France) 832100556 % de détention 30,00

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DES VALENTONS

Code Postal 33450 Commune SAINT LOUBES Pays France

Forme juridique SAS Dénomination BORDEAUX APPARTS INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 832191449 % de détention 41,00

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DES VALENTONS

Code Postal 33450 Commune SAINT LOUBES Pays France

Forme juridique SARL Dénomination ALP IMMOBILIER 33

N° SIREN (si société établie en France) 829163120 % de détention 35,00

Adresse : N° 26 Voie AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE

Code Postal 33450 Commune SAINT SULPICE ET CAMEYRAC Pays France

Forme juridique SARL Dénomination COREVIA

N° SIREN (si société établie en France) 827481367 % de détention 30,00

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DES VALENTONS

Code Postal 33450 Commune SAINT LOUBES Pays France

Forme juridique SARL Dénomination CHARTRONFONCIER

N° SIREN (si société établie en France) 829037290 % de détention 30,00

Adresse : N° 24 Voie COURS XAVIER ARNOZAN

Code Postal 33000 Commune BORDEAUX Pays France

Forme juridique SARL Dénomination VRD CONSULT

N° SIREN (si société établie en France) 853953594 % de détention 33,32

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DES VALENTONS

Code Postal 33450 Commune SAINT LOUBES Pays France

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

DGFiP N° 2059-G-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3/3 (1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET : 45197046100047

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PARTICED

ADRESSE (voie) 3 ROUTE DES VALENTONS

CODE POSTAL 33450 VILLE SAINT-LOUBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 17

Forme juridique SARL Dénomination REMOP

N° SIREN (si société établie en France) 884429937 % de détention 60,00

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DES VALENTONS

Code Postal 33450 Commune SAINT LOUBES Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise PARTICED

Numéro de siret 45197046100047

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	45197046100047	6810Z
PARTICED 3 ROUTE DES VALENTONS 33450 SAINT-LOUBES	**Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)**	

	I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE	€
	A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	215 209
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
	B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

	II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT	
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	38 120
k	Dont plus value nette à long terme	
	Total lignes h à k	38 120
l	**III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 31 %** **(total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)**	
m	**IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)**	

BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 28 %	177 089
BÉNÉFICE IMPOSABLE À 15 % ET/OU 28 %	215 209

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Copyright Groupe ISA 2021 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise PARTICED

Numéro de siret 45197046100047

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE ENTRE LES DIFFÉRENTS TAUX

	Bénéfice
Bénéfice soumis au taux réduit à 15 %	38 120
Bénéfice soumis au taux normal à 28 %	177 089
Bénéfice soumis au taux normal à 31 %	0
Résultat imposable dans les conditions de droit commun	215 209

Copyright Groupe ISA 2021 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise PARTICED
Numéro de siret 45197046100047

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Montant sur formulaire 2053	1 653	
Invest 33 quote part TVA Le Bouscat Léon Blum TVA	194	
FERAT / LICHTI Plus value Pompignac Bouchet	11 515	
Proctor Prise ch. QP plus valu Gauriaguet 41 parc Indiv PARTI	8 138	
Axantim protocole St Médard d'Eyrans 2A Brouille	35 000	
Cession (Mise au Rebut - HS) 2154000000-304-Mini Pelle Dubr	399	
Invest 33 QP 50% Le Bouscat L. Blum	-420	
MMA IARD 50% Particed Le Bouscat Léon Blum	420	
MMA IARD 50% Invest 33 Le Bouscat Léon Blum	420	
Maître Garnaud Apport Salaunes plus value	22 710	
Liogier Christophe protocole Bruges Raymond Peyran		15 000
Régul diverses sur ex antérieurs	188	
Régul diverses sur ex antérieurs		249
Total	**80 217**	**15 249**

Copyright Groupe ISA 2021 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise	PARTICED
Numéro siret	45197046100047

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES (ligne WQ)	
PERTE 2019 SCI IMM SITU	460
PERTE 2019 SNC LATIMMO	4 521
TOTAL	4 981

DÉDUCTIONS DIVERSES (ligne XG)	
BENEFICE 2019 SNC ADL ALLIANCE	12 788
TOTAL	12 788

Copyright Groupe ISA 2021 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise PARTICED
Numéro de siret 45197046100047

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Montant
Prov Avoir Suez Bègles Salvador Allende	836
Factures à établir Réaj 2020 mission assistance à	85 065
Factures à établir Réaj 2020 entretien à établir	3 901
Factures à établir Corevia refact Ford Ranger 202	10 353
Factures à établir VRD Consult refact Opel Insign	6 865
PAR IJ DOROTHEE MAZIERE	485
PAR IJ ANNE SOUFFLET 2020	305
Total des produits à recevoir	**107 810**

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise PARTICED
Numéro de siret 45197046100047

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Montant
Prov Suez clôture La Sabliere Saucats	65
FNP Corévia suivi Suez lot A Montussan Le Bret	1 200
FAR Beychac les Vignes de Bert FAR Beychac les vignes de bert	1 500
FNP Pompignac le Barrail	9 638
FNP St Médard Eyran Sauvignon Solde Corévia	169 723
Prov Suez Bègles Salvador Allende	31
Prov Solde Aliénor Portage Gradignan Ch de Bénédigues	12 000
FNP Bruges Raymond Peyran FNP Bruges Raymond Peyran	30 330
FNP Arsac La comtesse	23 282
Ornon Grégory Vte lot 1 Salaunes 1 ch de Plecq	15 600
FNP Serrain Associé Macau Rte de Bordeaux	1 680
FNP Peujard la Molière Solde Ogéo	112 697
FNP St Caprais de Bx Luzanne FNP St Caprais Luzanne	52 399
FNP Izon rue de Graney	7 228
Prov Eau Bx lot B Bruges R. Peyran	2
FNP Libourne Les Lamproies	110 051
FAR Génissac Antonne FAR Génissac Antonne	22 710
FNP tvx inondation Izon Bordieu	18 000
FNP Vayres clos Bellegrave VRD Aquitain Solde	25 389
Vayres av de Libourne Chai Lab Véolia déchets 12/2020	50
FAR Salleboeuf Les Pontons FAR Salleboeuf les Pontons	52 929
Facture à recevoir Affranchissement 12/2020	345
Facture à recevoir A3C Mission 2020 CAC	12 000
Facture à recevoir CAEC hon 2020 compta	24 000
Facture à recevoir CAEC régul 4T2020 social	458
Facture à recevoir CAEC juridique 2020	18 600
Facture à recevoir Consulting et suivi travaux 20	36 000
Prov Eau Bx lot D Bruges R. Peyran	63
Prov Eau Bx lot A Bruges R. Peyran	2
Prov Sicaud solde Le Bouscat L. Blum	36 356
Prov Eau Bx dépression charret Le Bouscat L. Blum	4 051
Prov Eau créat° fosse Le Bouscat L. Blum	6 993
Avoirs à établir Avoir 2020 mission assist à ét	7 644
Avoirs à établir Avoir 2020 prest foncier	9 444
Prov cions LL lot B Cenon 8 rue Charles Foucault	1 493
Prov cions LL lot C Cenon 8 rue Charles Foucault	1 493
Prov cions LL lot 1 Salaunes Ch de Plecq	1 337
Prov cions LL lot 4 Bruges R. Peyran	2 516
Prov cions LL lot 3 Salaunes Ch de Plecq	1 419
Total des charges à payer	**830 718**

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise PARTICED
Numéro de siret 45197046100047

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Montant
Prov cions LL lot 2 Salaunes Ch de Plecq	1 337
Prov cions LL lot D Cenon 8 rue Charles Foucault	1 493
Prov cions LL lot 3 Bruges R. Peyran	2 640
Prov cions terrain LL Bruges P. Ducasse lot C	2 310
Prov cions LL lot B Cenon 8 rue Charles Foucault	726
Prov cions LL lot C Cenon 8 rue Charles Foucault	726
Prov cions LL lot 1 Salaunes Ch de Plecq	650
Prov cions LL lot 4 Bruges R. Peyran	1 224
Prov cions LL lot 3 Salaunes Ch de Plecq	690
Prov cions LL lot 2 Salaunes Ch de Plecq	650
Prov cions LL lot D Cenon 8 rue Charles Foucault	726
Prov cions LL lot 3 Bruges R. Peyran	1 284
Prov cions terrain LL Bruges P. Ducasse lot C	1 124
Trésorerie Charges à payer BC cions mvts 4T2020 central B	22
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 ac Bruges Raym	318
Trésorerie Charges à payer CIC Agios 4T2020 Cenon 8 rue C	1 394
Trésorerie Charges à payer CIC Agios 4T2020 Cussac Fort M	675
Trésorerie Charges à payer CIC CIONS ENG 4T2020 Cussac Fo	293
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 Achat Galgon r	277
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 Tvx Galgon rue	19
Trésorerie Charges à payer BC Cions Mvts 4T2020 Galgon ru	67
Trésorerie Charges à payer BPACA Agios 4T2020 Gauriaguet	2 724
Trésorerie Charges à payer BPACA Agios 4T2020 Saint Mor	1 260
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 Gradignan chem	907
Trésorerie Charges à payer BC Cions Mvts 4T2020 Gradignan	22
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 Gradignan Chem	2 509
Trésorerie Charges à payer BC Agios 1T2020 Gradignan Chem	209
Trésorerie Charges à payer CIC Agios 4T2020 St Ciers d'A	449
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 Vayres Av de L	420
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 Vayres Av de L	671
Trésorerie Charges à payer BC Cions Mvts 4T2020 Vayres Av	22
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 Tizac de Curto	87
Trésorerie Charges à payer BC Cions Mvts 4T2020 Tizac de	93
Trésorerie Charges à payer BC Cions Mvts 4T2020 Bègles No	75
Trésorerie Charges à payer BC cions mvts 4T2020 Martillac	35
Trésorerie Charges à payer BC cions mvts 4T2020 Arsac La	22
Trésorerie Charges à payer BTP Bq cions mvts 4T2020 Fargu	25
Trésorerie Charges à payer BTP Bq tenue cpte 4T20 Fargues	50
Trésorerie Charges à payer BTP Bq Ints débiteurs 4T20 Far	5 325
Total des charges à payer	**864 268**

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise PARTICED
Numéro de siret 45197046100047

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Montant
Trésorerie Charges à payer BC cions mvts 4T2020 Montussan	115
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 Andernos Av Gé	680
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 Andernos Av Gé	268
Trésorerie Charges à payer BC Cions Mvts 4T2020 Andernos	71
Trésorerie Charges à payer BC Agios 1T2020 COVID Andernos	615
Trésorerie Charges à payer BC Cions Mvts 4T2020 Izon - 17	178
Trésorerie Charges à payer BC Cions Mvts 4T2020 Montussan	22
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 Montussan rte	23
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 Montussan rte	2 134
Trésorerie Charges à payer BC Cions Mvts 4T2020 Le Bousca	25
Trésorerie Charges à payer BPACA Agios 4T2020 Cenac 52 Av	3 724
Trésorerie Charges à payer BC Agios 4T2020 St Germain Puc	1
Trésorerie Charges à payer BC Cions mvts 4T2020 St Germai	22
Trésorerie Charges à payer BPACA Agios 4T2020 Baron - Rt	2 945
Trésorerie Charges à payer SG Cions mvts 4T2020 SG Foncti	388
Trésorerie Charges à payer SG Sogestel 12/2020 SG Fonctio	70
Trésorerie Charges à payer CIC tenue cpte 12/2020 CIC Fon	34
Trésorerie Charges à payer CIC télétrans 12/2020 CIC Fonc	33
Trésorerie Charges à payer CIC cions mvts 4T2020 CIC Fonc	14
Trésorerie Charges à payer CE Agios 4T2020 CE Corporate	2 216
Trésorerie Charges à payer CE Cions fonct 4T2020 CE Corpo	1 945
Trésorerie Charges à payer CE frais tenue cpte 4T/2020 CE	80
Trésorerie Charges à payer BC Nortrans 12/2020 BC Fonctio	111
Trésorerie Charges à payer HSBC Cions mvts 12/2020 HSBC F	44
Trésorerie Charges à payer HSBC Ebics 12/2020 HSBC Foncti	131
Trésorerie Charges à payer BPACA Agios 4T2020 Langoiran R	1 634
Trésorerie Charges à payer CIC Agios 4T2020 Peujard la Mo	1 254
Trésorerie Charges à payer CIC Agios 4T2020 Pompignac ch	1 524
Trésorerie Charges à payer SG Cions mvts 4T2020 SG Coserv	124
Trésorerie Charges à payer CA Agios 4T2020 Salaunes 1 ch	119
Trésorerie Charges à payer SG Cions mvts 4T2020 SG BDC	90
Trésorerie Charges à payer CA Ints 2019+2020 Bègles Salva	10 443
Trésorerie Charges à payer BC Cions mvts 4T2020 Bordeaux	22
Trésorerie Charges à payer BC Agios tvx 4T2020 Bordeaux G	797
Trésorerie Charges à payer BC Agios ac 4T2020 Bordeaux Gr	843
Trésorerie Charges à payer CAIXA Cions+Frais gestion 4T20	106
Total des charges à payer	**897 112**

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise PARTICED
Numéro de siret 45197046100047

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatés d'avance AXA Le Bouscat Victor Hu			368		
Charges constatés d'avance AXA Izon rte de Graney			54		
Charges constatés d'avance AXA St Ciers d'Absac Bous			83		
Charges constatés d'avance AGIRIS maintenance logici			5 037		
Charges constatés d'avance BSMA Nom Dom Carvinta			28		
Charges constatés d'avance BSMA Nom Dom Wayckyr			14		
Charges constatés d'avance IMK Maintenance informati			2 550		
Charges constatés d'avance Axa 12B rue du Port Vayres			118		
Charges constatés d'avance Interassurances 12A rue du P			32		
Charges constatés d'avance BSMA 3 Valentons			30		
Charges constatés d'avance EL2I Abt APEL			296		
Charges constatés d'avance AXA Multi Pro 3 Valentons			688		
Charges constatés d'avance Revue Fiduciaire			120		
Charges constatés d'avance Revue Fiduciaire expert			191		
Charges constatés d'avance Revue Fiduciaire Pack Web			1 080		
Charges constatés d'avance Fidal Abt Fiscal			4 394		
Charges constatés d'avance AXA Fargues 69 Entre2mer			865		
Charges constatés d'avance AXA Andernos Castaing			79		
Charges constatés d'avance Opinion System util. licence			56		
Charges constatés d'avance AXA Montussan rte d'Orton			168		
Charges constatés d'avance AXA maison 1 Cénac Mout			157		
Charges constatés d'avance AXA maison 2 Cénac Mout			140		
Charges constatés d'avance AXA Langoiran rte de Capi			114		
Charges constatés d'avance AXA Pompignac ch du Bou			122		
Charges constatés d'avance Abts Urbanease et Vigiterra			1 973		
Charges constatés d'avance AXA Bègles Salvador Allen			108		
Charges constatés d'avance AXA Bx Grateloup			100		
Charges constatés d'avance AXA Cussac Fort Médoc G			210		
Charges constatés d'avance AXA Cussac Fort Médoc G			132		
Charges constatés d'avance AXA Galgon rue Pierre Bér			120		
Charges constatés d'avance AXA Gauriaguet 41 rue du P			146		
Charges constatés d'avance AXA Gauriaguet 41 rue du P			181		
Charges constatés d'avance AXA Gradignan ch de Béné			237		
Charges constatés d'avance AXA Vayres av de Libourn			67		
Charges constatés d'avance AXA SSC 8 av Hôtel de Vil			33		
Total des charges constatées d'avance			**20 089**		

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise PARTICED
Numéro de siret 45197046100047

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise	PARTICED
Numéro de siret	45197046100047

ANNEXE DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

ANNEXE À LA 2059 A

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt* (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle* (6)
Ciel états comptables et fiscaux	593		593		
Logiciel CVAE	58		58		
1 tronçonneuse Makita	185		185		
1 HP (Bernard Pages)	2 058		2 058		
1 affuteuse electrique (Herriberry)	250		250		
1 broyeur GM10 sur remorque Destria	8 167		8 167		
1 marteau piqueur PERFO 1250W FA	167		167		
Mini Pelle Dubrocas	1 500		1 500		
1 imprimante HP (illus) (divers)	343		343		
Serveur Dell T110+installation...	5 037		5 037		
Ordi DELL Opitlex 360 (Compta Stag	909		909		
1 ipad (DP)	806		806		
Iphone 6 (MP)	558		558		
Iphone 6S (DP)	683		683		
Iphone 6S (CP)	592		592		
ORANGE IPAD AIR2 MP	210		210		
ISI HP Prodesk + Ecran 23.8" (Cécile)	1 064		1 064		
Total	**23 179**		**23 179**		

B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES

Nature des éléments cédés	Valeur résiduelle (6)	Prix de vente* (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 16,5 %
					16,5 %	15 % ou 16 %	0 %	
Ciel états comptables et								
Logiciel CVAE								
1 tronçonneuse Makita								
1 HP (Bernard Pages)								
1 affuteuse electrique (								
1 broyeur GM10 sur re								
1 marteau piqueur PER								
Mini Pelle Dubrocas								
1 imprimante HP (illus)								
Serveur Dell T110+inst								
Ordi DELL Opitlex 360								
1 ipad (DP)								
Iphone 6 (MP)								
Iphone 6S (DP)								
Iphone 6S (CP)								
ORANGE IPAD AIR2 M								
ISI HP Prodesk + Ecran								
Total								

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

PARTICED
Société par actions simplifiée au capital de 110 000 euros
Siège social : 3 Route des Valentons, 33450 Saint-Loubès
451 970 461 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 171 043,47 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **171 043,47 euros**

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 686 678,55 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CERTIFIE CONFORME

Monsieur Cédric PURGUE

Président du Directoire